

Chapitre de l'Ordre du Saint Esprit, dans lequel le Prince de Condé fut reçu Chevalier de cet Ordre. Le jour précédent le Duc d'Orléans, qui de mieux où nous le laissons le mois dernier, est redevenu plus mal, reçut tous ses Sacrements dans l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève, où il étoit retiré depuis plusieurs années. Il y menoit une vie également austère & exemplaire, & l'on n'a pû le déterminer à y faire aucun changement, même dans ses derniers jours. Son Altesse Royale resta dans un état de langueur jusqu'au 4. qu'elle mourut dans la quarante-neuvième année de son âge, regrettée non-seulement de toute la Cour, mais de tous ceux qui connoissoient les rares vertus dont il étoit doué, & sur-tout des pauvres auxquels il faisoit distribuer en aumônes au-delà de cent mille livres par mois. Son corps a d'abord été embaumé, & on l'exposa le 6. à la vûe du public. Le Duc de Chartres, qui n'a point quitté Son Alt. Royale dans sa maladie, partit dès qu'elle fut morte pour se rendre à Versailles, afin de donner part au Roi de cet événement. Les Chanoines de Sainte Geneviève, où le Duc d'Orléans vivoit en retraite, héritent son beau Cabinet de Médailles, qui avoit été amassé à grands prix par le feu Duc Régent.

IV. On doit faire ici mention d'une Thèse qui a fait beaucoup de bruit à Paris, & laquelle y a été soutenuë le 18. Novembre dernier par un Bachelier nommé de Prade. La Faculté de Théologie de Sorbonne l'a condamnée. Outre les principes de matérialisme & autres sentimens erronés insinués dans cette Thèse, le Bachelier y a avancé ce blasphème horrible: *Que si l'on considère les miracles de Jesus-Christ séparément*  
des